

Les politiques publiques sociales et médico sociales françaises ont engagé, depuis près de 20 ans, un « virage ambulatoire », accompagné de son corollaire « la désinstitutionnalisation », et prônent désormais les vertus d'une société inclusive, garantissant un accès à tout pour tous et la pleine participation citoyenne des personnes en situation de handicap. Si ce modèle général, soutenu par les plus hautes instances internationales (ONU), et leurs modes d'accompagnements associés (services), s'imposent progressivement dans de nombreux secteurs du handicap et de la perte d'autonomie, force est de constater qu'ils se déclinent plus aisément pour les personnes en situation de « mono-handicap », moteur, sensoriel, psychique, voire de handicap mental léger ou de perte d'autonomie relative (scolarisation; logement transports, emploi...)

Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Doit-on considérer que ce courant dominant s'applique à tous en vertu de l'universalité de traitement des personnes vulnérables ?

Faut-il plaider pour « l'exception polyhandicap », ou pour une déclinaison raisonnée de ce principe, débarrassée d'idéologie, et principalement attentive à la qualité de vie et à la recherche pragmatique des réponses aux besoins et attentes exprimées par les personnes et leurs familles ? L'observation des situations vécues confirme que les « freins » à la participation sociale des personnes polyhandicapées demeurent très présents, compromettant la déclinaison de cette généreuse vision, et ce à chaque âge de leurs vies.

Représentations sociales et préjugés, accès à l'école, accès aux soins, aux loisirs, à la citoyenneté... constituent encore autant d'écueils à la réalisation d'une véritable participation citoyenne de la personne polyhandicapée et de sa famille.

Pour autant des avancées demeurent possibles et nécessaires, sous l'action concertée des familles et des professionnels engagés dans la promotion d'une véritable accessibilité, entendue aux plans matériel, social et sociétal.

Les établissements et services ont pleinement leurs rôles à jouer dans cette avancée, par leur créativité en termes de projets et la promotion, en leur sein propre, de la citoyenneté des personnes accueillies ou accompagnées.

Cette journée d'étude, par ses apports, références théoriques, et les témoignages exemplaires des acteurs de terrain, familles et professionnels, permettra de faire le point des avancées réalistes observées, mais également d'identifier des risques d'abus ou de dérives idéologiques dont les personnes polyhandicapées ne doivent pas être victimes.



GROUPE

POLYHANDICAP

FRANCE

XXIIème journée

LA PARTICIPATION SOCIALE DE LA PERSONNE POLYHANDICAPEE

Illusion ou réalité ?

Quelles conditions de mise en œuvre ?

Jeudi 7 juin 2018

PROGRAMME

*Maison de l'UNESCO – Salle XII
Entrée : 125, avenue de Suffren
75007 PARIS*

GROUPE POLYHANDICAP FRANCE - 11 bis, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS
Tél. 09 53 66 97 39 - www.gpf.asso.fr - @GPFpolyhandicap

LA PARTICIPATION SOCIALE DE LA PERSONNE POLYHANDICAPEE

Illusion ou réalité ? Quelles conditions de mise en œuvre ?

**Journée animée par Philippe GAUDON,
Vice-Président Délégué GPF**

Accueil des participants à partir de 8 h 30

9 h 15 : Accueil et présentation du thème

*Monique RONGIERES, Présidente GPF
et Philippe GAUDON*

9 h 30 : Approche socio-anthropologique

Henri-Jacques Stiker, Université Paris VII

9 h 50 : Approche socio-politique

Michel CHAUVIERE, Dr en sociologie de CNRS/université Paris 2

10 h 10 : Echange avec la salle

10 h 25 : L'art de déranger

Rozenn DUBOIS, parent

10 h 45 : Droits civiques : le citoyen polyhandicapé

Patrick GOHET, Défenseur des Droits

11 H 05 : Echange avec la salle

11 H 20 : Reconsidérer l'accessibilité pour les personnes polyhandicapées

Nicolas MERILLE, Délégué National accessibilité APF-Handas

11 h 40 : Déjeuner

14 h 00 : Accompagner la personne polyhandicapée vers une participation sociale, de la volonté d'entendre à la capacité de restituer son expression

*Jean-Luc MOREY, Directeur – Brice MESLEM, Chef de Service
EEAP Decanis Devoisins (Marseille)*

14 h 20 : L'établissement spécialisé et la participation sociale

*- secteur enfant : Thierry GUICHARD, Educateur Sportif CESAP
EME Les Heures Claires (78)*

- secteur adultes : Géraldine BENIGUET, FAM Handas Noyal/Châtillon

14 h 50 : Témoignage de parent

*Caroline et Hubert SAILLET, Président CVS de la MAS de la Claire
Montagne (60)*

15 h 05 : Comment impulser une dynamique d'inclusion des enfants en situation de polyhandicap dans les activités de loisirs sur le territoire ?

Gwladys MORICEAU, Educatrice Spécialisée APF Handas Laval

15 h 25 : La scolarisation (débat) - Expérience Polyschol

- Mme TOUBERT, Chef de projet Polyschol

- un parent

- Pascal ASPE, ex- directeur IME Léonce Malécot (72)

16 h 05 : Conclusion

Dr Elisabeth ZUCMAN, Présidente Honoraire GPF